



Victhom Bionique humaine

**États financiers consolidés
aux 31 décembre 2009 et 2008**

Rapport des vérificateurs	2
États financiers consolidés	
Résultats consolidés et résultat étendu	3
Surplus d'apport et déficit consolidés	4
Flux de trésorerie consolidés	5
Bilans consolidés	6
Notes complémentaires	7 à 23

Rapport des vérificateurs

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5P7

Téléphone : 418 647-3151
Télécopieur : 418 647-5939
www.rcgt.com

Aux actionnaires de
Victhom Bionique Humaine inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Victhom Bionique Humaine inc. aux 31 décembre 2009 et 2008 et les états des résultats et du résultat étendu consolidés, du surplus d'apport et déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que les vérifications soient planifiées et exécutées de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2009 et 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*¹

Québec, le 31 mars 2010

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 9640

Résultats consolidés et résultat étendu

Exercices terminés les 31 décembre

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Revenus	<u>1 570 476</u>	<u>2 286 468</u>
Charges		
Frais de recherche et développement	8 411 117	10 100 239
Crédits d'impôt et subventions	(796 739)	(1 098 782)
Frais généraux et administratifs	2 154 633	2 429 071
Frais financiers	(333 205)	5 791 885
	<u>9 435 806</u>	<u>17 222 413</u>
Dévaluation d'actifs incorporels (note 9)	-	1 344 444
Frais de restructuration (note 14)	245 274	-
Gain sur l'extinction des débetures convertibles lié à la composante passif (note 11)	(8 278 369)	-
Gain réalisé sur le transfert des actifs et des passifs (note 4)	(1 518 102)	-
	<u>(115 391)</u>	<u>18 566 857</u>
Bénéfice (perte) net et résultat étendu	<u>1 685 867</u>	<u>(16 280 389)</u>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	<u>13 837 411</u>	<u>9 841 207</u>
Bénéfice (perte) net par action		
De base	0,122	(1,654)
Diluée	0,122	(1,654)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 17 contient des renseignements supplémentaires sur les résultats consolidés.

Surplus d'apport et déficit consolidés

Exercices terminés les 31 décembre

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
SURPLUS D'APPORT		
Solde au début	10 058 458	9 884 497
Rémunération à base d'actions liée à des options d'achat d'actions acquises (note 13)	203 118	173 961
Solde à la fin	<u>10 261 576</u>	<u>10 058 458</u>
DÉFICIT		
Solde au début	(54 603 185)	(38 322 796)
Ajustement lié à l'extinction des débetures convertibles (note 11)	(979 037)	-
Bénéfice (perte) net	<u>1 685 867</u>	<u>(16 280 389)</u>
Solde à la fin	<u>(53 896 355)</u>	<u>(54 603 185)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Flux de trésorerie consolidés

Exercices terminés les 31 décembre

	2009	2008
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice (perte) net	1 685 867	(16 280 389)
Éléments hors caisse :		
Rémunération à base d'actions	68 720	173 961
Intérêt sur les débetures convertibles	1 334 805	2 709 313
Intérêt sur les actions privilégiées	696 806	-
Fluctuations du taux de change sur les débetures convertibles	(1 397 580)	3 288 836
Fluctuations du taux de change sur les actions privilégiées	(996 920)	-
Gain sur l'extinction des débetures convertibles lié à la composante passif	(8 278 369)	-
Gain réalisé sur le transfert des actifs et des passifs	(1 518 102)	-
Frais de restructuration	104 162	-
Amortissement des immobilisations corporelles	802 587	730 624
Dévaluation d'actifs incorporels	74 777	62 767
Amortissement des actifs incorporels	-	1 344 444
Variations d'éléments du fonds de roulement	(301 094)	(683 282)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>(7 724 341)</u>	<u>(8 653 726)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements à court terme	2 905 000	(3 000 000)
Transfert des actifs et des passifs	212 704	-
Cession des immobilisations corporelles	525 200	-
Immobilisations corporelles	(149 336)	(284 909)
Actifs incorporels	(295 527)	(150 563)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>3 198 041</u>	<u>(3 435 472)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports en capital	4 333 333	-
Prêt à demande	950 000	765 000
Remboursement du prêt à demande	(765 000)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>4 518 333</u>	<u>765 000</u>
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(7 967)	(11 324 198)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>1 118 179</u>	<u>12 442 377</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>1 110 212</u></u>	<u><u>1 118 179</u></u>
Renseignements complémentaires (note 16)		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :		
Liquidités auprès de la Banque Nationale du Canada	1 110 212	221 495
Acceptations bancaires, intérêt annuel de 2,97 %, échues le 28 janvier 2009	-	896 684
	<u>1 110 212</u>	<u>1 118 179</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Aux 31 décembre

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 110 212	1 118 179
Placements à court terme (note 6)	95 196	3 001 033
Débiteurs (note 7)	2 239 921	2 347 209
Frais payés d'avance	114 553	428 850
Apports en capital à recevoir (note 4)	<u>1 222 222</u>	-
	4 782 104	6 895 271
Immobilisations corporelles (note 8)	621 387	1 955 291
Actifs incorporels (note 9)	<u>5 456 206</u>	8 444 457
	<u><u>10 859 697</u></u>	<u><u>17 295 019</u></u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Prêt à demande (note 10)	950 000	765 000
Créditeurs et charges à payer	1 500 038	2 110 708
Revenus reportés	-	16 398
	<u>2 450 038</u>	<u>2 892 106</u>
Composante passif des débetures convertibles (note 11)	-	16 413 460
Composante passif des actions privilégiées (note 12)	6 374 413	-
Gain non réalisé sur le transfert des actifs et des passifs (note 4)	<u>954 726</u>	-
	<u><u>9 779 177</u></u>	<u><u>19 305 566</u></u>
CAPITAUX PROPRES (néгатif)		
Composante capitaux propres des débetures convertibles (note 11)	-	1 551 780
Composante capitaux propres des actions privilégiées (note 12)	2 323 747	-
Capital-actions (note 12)	42 391 552	40 982 400
Surplus d'apport	10 261 576	10 058 458
Déficit	<u>(53 896 355)</u>	<u>(54 603 185)</u>
	<u><u>1 080 520</u></u>	<u><u>(2 010 547)</u></u>
	<u><u>10 859 697</u></u>	<u><u>17 295 019</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

/s/ Daniel Johnson
Président

/s/ Nitin Kaushal
Administrateur

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2009 et 2008

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Victhom est une Société qui fait partie du secteur des dispositifs médicaux et se spécialise dans le développement et la commercialisation de dispositifs bioniques visant à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de certaines dysfonctions physiques. Victhom compte deux secteurs d'exploitation. L'unité Biotronix de Victhom a développé le Power Knee, la première et unique prothèse motorisée à intelligence artificielle au monde destinée aux personnes amputées au-dessus du genou. Le partenaire de l'unité Biotronix de Victhom, Ossur, un chef de file mondial dans le marché de l'orthétique et de la prothétique, détient l'exclusivité de la commercialisation du Power Knee. L'unité Neurobionix de Victhom, par l'intermédiaire de la coentreprise Neurostream Technologies, s.e.n.c. (« Neurostream »), développe et commercialise des produits de neuromodulation. Victhom détient une participation de 44,4 % dans Neurostream, une coentreprise avec Otto Bock HealthCare (« Otto Bock »), dont l'objectif est de commercialiser le système Neurostep[®] et de développer des produits de neuromodulation destinés à d'autres indications comme l'apnée du sommeil.

Ces dernières années, la Société a subi des pertes d'exploitation et eu un fonds de roulement négatif. De plus, la Société s'attend à avoir besoin de capitaux supplémentaires pour terminer le développement et procéder à la commercialisation de ses produits Neurobionix. La capacité de la Société à générer à l'avenir des revenus et des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation Neurobionix dépend de plusieurs facteurs, dont sa capacité à obtenir de nouveaux financements et à faire accepter ses produits par les organismes de réglementation et par le marché. La direction considère que, avec ses ressources financières actuelles et l'engagement financier de son partenaire dans la coentreprise, la Société disposera de liquidités suffisantes pour satisfaire ses besoins de trésorerie pendant les douze prochains mois au minimum.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les actifs, les passifs et les résultats d'exploitation de la Société, de sa filiale en propriété exclusive, et de sa participation de 44,4 % dans Neurostream. La Société constate sa participation dans Neurostream au moyen de la méthode de consolidation proportionnelle. Tous les soldes et opérations intersociétés majeurs ont été annulés au moment de la consolidation.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations, essentiellement en ce qui concerne le montant à recevoir des crédits d'impôt à l'investissement et la valeur comptable des brevets.

Adoption de nouvelles conventions comptables

En vigueur :

Le 1er janvier 2009, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a adopté le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », en remplacement du chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et du chapitre 3450, « Frais de recherche et développement ». Ce nouveau chapitre et diverses modifications à d'autres chapitres ont été publiés en février 2008 par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. L'adoption de ces nouvelles normes comptables n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les placements à court terme dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2009 et 2008

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et leur amortissement est calculé en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode dégressive et les taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Équipement informatique	30%
Mobilier et équipement	20%

L'amortissement des améliorations locatives est calculé en fonction du terme de chaque contrat de location selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Actifs incorporels

Les brevets sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de dix ans débutant dans l'exercice au cours duquel les produits développés sont mis en marché.

La technologie acquise est comptabilisée au coût d'acquisition. La technologie sera amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de dix ans débutant dans l'exercice au cours duquel les produits développés seront mis en marché.

Dépréciation des actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Frais d'émission d'actions

Les frais de financement liés à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en réduction de la valeur du produit des actions ordinaires émises.

Actifs et passifs financiers

Au moment de la comptabilisation initiale, tous les actifs et passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des actifs et passifs financiers provenant de certaines transactions avec des parties liées. Les coûts de transaction liés aux actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans les résultats et présentés comme frais financiers. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, placements détenus jusqu'à échéance, emprunts et débiteurs augmentent la valeur comptable des actifs financiers connexes. Les coûts de transaction liés aux autres passifs financiers réduisent la valeur comptable des passifs financiers connexes. Les achats ou cessions réguliers d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Par la suite, les actifs et passifs financiers sont mesurés et comptabilisés comme suit :

Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont mesurés à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats. Les variations de la juste valeur comptabilisées dans les résultats comprennent les intérêts et dividendes, les gains ou pertes de change, ainsi que les gains ou pertes réalisés ou non réalisés, et sont présentées comme frais financiers. La Société a classé sa trésorerie et a traité ses équivalents de trésorerie et placements à court terme comme étant détenus à des fins de transaction parce qu'elle considère que l'information financière générée par cette classification est plus pertinente dans la prise de décision et permet de mieux évaluer la performance de la Société.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2009 et 2008

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les actifs financiers disponibles à la vente, à l'exception des placements en actions dans des sociétés fermées, sont mesurés à leur juste valeur. Les gains et pertes connexes non réalisés sont comptabilisés comme autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que ces gains ou pertes soient réalisés ou qu'une moins-value des actifs financiers soit durable. Quant aux actifs financiers disponibles à la vente en devises étrangères, les gains et pertes sont compris dans les gains ou pertes non réalisés comptabilisés comme autres éléments du résultat étendu.

Lorsqu'un placement est vendu ou subit une perte de valeur, le gain ou la perte accumulé dans le résultat étendu est alors reclassé dans les revenus à titre de frais financiers.

Les placements détenus jusqu'à échéance, les emprunts et les débiteurs, et les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif (y compris toute perte de valeur, dans le cas d'actifs financiers). Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés comme frais financiers. Les comptes clients et autres apports en capital à recevoir sont classés comme prêts et créances. Les créditeurs et les charges à payer ainsi que le prêt à demande, les débetures convertibles et les actions privilégiées sont classés comme autres passifs financiers.

Constatation des revenus

Aux termes d'ententes de licences commerciales, la Société doit atteindre des objectifs de développement pour ses produits et services selon un calendrier pré-établi, et ce au bénéfice de la tierce partie. Les revenus sont constatés dans l'état des résultats au moment où ils sont gagnés. L'entente ne prévoit pas de modalités de remboursement dans le cas où le produit ne serait pas commercialisé.

Les revenus tirés de toutes autres ententes de recherche et développement sont comptabilisés, selon le contrat signé par les parties, lorsque les produits et/ou les services sont livrés et acceptés par le client.

Les transactions d'investissements sont comptabilisées à la date de la transaction et les revenus qui en résultent sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont inscrits selon le nombre de jours correspondant à la durée de l'investissement durant la période.

Conversion de devises étrangères

Les éléments monétaires d'actif et de passif de sociétés canadiennes et d'entités étrangères intégrées libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan et les éléments non monétaires sont convertis au taux d'origine. Les revenus et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, sauf en ce qui concerne l'amortissement, qui est converti au taux historique. Les gains et les pertes sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Frais de recherche et développement et crédits d'impôt à l'investissement

Les frais de recherche sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les frais de développement sont reportés lorsqu'ils respectent les critères généralement reconnus jusqu'à concurrence du montant dont la récupération peut raisonnablement être considérée comme certaine.

Les crédits d'impôt à l'investissement relatifs aux frais de recherche et développement sont comptabilisés en réduction de ces frais au cours de l'exercice où les frais sont engagés. Ceux relatifs aux immobilisations corporelles sont présentés à l'encontre des immobilisations corporelles et sont virés graduellement aux résultats au fur et à mesure que les immobilisations corporelles en cause sont amorties. Les crédits d'impôt à l'investissement doivent être examinés et approuvés par les autorités fiscales. Les montants accordés pourraient différer des montants comptabilisés.

Régime d'options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions, qui est décrit à la note 13. Une charge au titre de la rémunération est constatée à l'égard de ce régime. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options et tout surplus d'apport lors de l'exercice des options et tout surplus d'apport lié à ces options sont portés au crédit du capital-actions.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2009 et 2008

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Résultat par action

Le résultat de base par action ordinaire est calculé en divisant le résultat net disponible pour les porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution qui pourrait survenir si les titres ou autres contrats visant à émettre des actions ordinaires étaient exercés ou convertis en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date de leur émission si elle est postérieure. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet de dilution des options d'achat d'actions et des bons de souscription. La méthode de la conversion hypothétique est utilisée pour déterminer l'effet de dilution des actions privilégiées.

Pour 2009, les actions privilégiées, les bons de souscription et les options d'achat d'actions ont été inclus dans le calcul et n'ont pas eu d'impact sur le résultat dilué par action. En 2008, les débetures convertibles, les bons de souscription et les options d'achat d'actions n'ont pas été inclus dans le calcul, puisque la Société a présenté des pertes et que l'inclusion de ces titres aurait un effet antidilutif.

Impôt sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. La Société constate une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, d'après l'information disponible, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou que la totalité de l'actif d'impôts futurs ne sera pas réalisée.

3 - PLAN D'ARRANGEMENT

Le 16 juin 2009, lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société et lors d'une assemblée extraordinaire distincte des porteurs de débetures convertibles, les porteurs de titres de Victhom ont approuvé un plan d'arrangement comprenant les dispositions principales suivantes : (i) la conversion des débetures convertibles en une nouvelle catégorie d'actions privilégiées; (ii) le transfert de la totalité des actifs et des passifs de la division Neurobionix de Victhom vers Neurostream en échange d'une participation initiale de 44,4 % dans Neurostream; (iii) le transfert de la totalité des actifs et des passifs de la division Biotronix de Victhom vers une filiale en propriété exclusive nouvellement créée nommée Victhom Bionized inc.; et (iv) la consolidation des actions ordinaires de Victhom sur la base de 10 pour 1.

À la suite de l'approbation du plan d'arrangement, Victhom a annoncé la conclusion des transactions qui suivent :

- 1) En date du 17 juin 2009, la Cour Supérieure du Québec a rendu son ordonnance définitive approuvant la mise en œuvre du plan d'arrangement, qui prévoit notamment la conversion des débetures convertibles, portant intérêt au taux de 7 % pour un montant en capital de 18 354 000 \$ et échéant en mars 2010, dans une nouvelle catégorie d'actions privilégiées, sur la base de 1,25 action privilégiée (post-consolidation) par dollar de capital converti, et la consolidation des actions ordinaires de Victhom sur la base de 10 pour 1 (voir note 11).
- 2) À la suite de la conclusion d'une entente de partenariat entre Victhom et Otto Bock en date du 30 avril 2009, Victhom a annoncé le 18 juin 2009 la conclusion de la transaction envisagée par l'entente de partenariat.

Dans le cadre du plan d'arrangement et aux termes de l'entente de partenariat, Victhom a transféré la totalité des actifs et des passifs de sa division Neurobionix vers Neurostream, en même temps qu'Otto Bock procédait à un placement en actions pour un montant initial de 12,5 M \$ CAN dans Neurostream. À la clôture de la transaction, Neurostream est détenue à raison de 55,6 % par Otto Bock et de 44,4 % par Victhom. L'entente de partenariat prévoit également un apport additionnel de 17,5 M \$ CAN par Otto Bock, soit un apport total de 30 M \$ CAN au cours des trente prochains mois, montant qui servira principalement à commercialiser le système Neurostep[®], destiné au traitement de troubles de la démarche, mais aussi à développer d'autres neuromodulateurs dans d'autres indications (voir note 4).

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2009 et 2008

4 - COENTREPRISE

Les états financiers consolidés vérifiés rendent exécutoires les transactions approuvées aux termes du plan d'arrangement et reflètent l'historique des résultats de Victhom antérieurs à l'arrangement à l'exception des pertes par action de base et diluées, de la description et des montants relatifs à la totalité des actions ordinaires, des options d'achat d'actions et des bons de souscription et de leur prix d'exercice correspondant, le cas échéant, qui ont été reformulés rétroactivement afin de refléter la consolidation des actions ordinaires de Victhom sur la base de 10 pour 1.

En date du 29 avril 2009, la Société a conclu avec Otto Bock une entente de partenariat visant l'établissement d'une coentreprise, Neurostream, afin de développer et commercialiser les produits auparavant développés par la division Neurobionix de Victhom.

En contrepartie de cette transaction, Victhom a reçu des unités de Neurostream pour une contrepartie globale de 10 M \$ CAN et 1,5 M \$ CAN en numéraire. Cet investissement a généré un gain ajusté de 2 472 828 \$ CAN après déduction des coûts de transaction. Le tableau qui suit résume la valeur comptable des actifs et des passifs transférés en date du 17 juin 2009 :

	\$
Frais payés d'avance	209 099
Immobilisations corporelles	707 654
Brevets	548 462
Créditeurs et charges à payer	(309 122)
Technologie acquise	7 149 621
	<u>8 305 714</u>

Le tableau qui suit résume l'impact de ce transfert sur le bilan et les résultats d'exploitation :

		\$
Investissement dans la coentreprise	Bilan	10 000 000
Montant en numéraire reçu de la coentreprise	Bilan	1 500 000
Transfert des actifs et des passifs	Bilan	(8 305 714)
Coûts de transaction	Résultats d'exploitation	(721 458)
		<u>2 472 828</u>
Gain réalisé sur le transfert des actifs et des passifs	Résultats d'exploitation	1 518 102
Gain non réalisé sur le transfert des actifs et des passifs	Bilan	954 726
		<u>2 472 828</u>

Le gain non réalisé sur le transfert des actifs et des passifs sera comptabilisé dans les résultats : i) de manière appropriée selon les revenus prévus de leur utilisation dans la coentreprise; ii) selon la variation de la quote-part de Victhom dans la coentreprise Neurostream; et iii) selon leur durée probable d'utilisation.

Le tableau qui suit résume le pourcentage de participation de la Société dans la coentreprise en date du 31 décembre 2009 :

	2009
	\$
Actif à court terme (1)	1 698 034
Actif à long terme	5 237 171
Passif à court terme	258 265

(1) L'actif à court terme comprend 1 222 222 \$ d'apports en capital à recevoir d'Otto Bock, représentant le solde de l'investissement initial de 5 555 555 \$ dans la coentreprise Neurostream.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2009 et 2008

4 - COENTREPRISE (suite)

	<u>2009</u>
	\$
Revenus	-
Charges	3 323 060
Perte nette	3 323 060
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(3 138 032)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(163 420)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 666 667

La coentreprise a conclu des contrats de location, qui arriveront à échéance le 31 octobre 2012, et qui prévoient le paiement de 462 553 \$ pour la location des locaux. La quote-part de la Société s'élève à 205 579 \$, soit pour les prochaines années 139 471 \$ en 2010, 36 059 \$ en 2011 et 30 049 \$ en 2012.

5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le taux d'imposition effectif de la Société diffère du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Bénéfice (perte) net	1 685 867	(16 280 389)
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada de 30,90 % (30,90 % en 2008)	521 000	(5 031 000)
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices résultant des éléments suivants :		
Actifs d'impôts futurs non constatés	1 268 000	3 424 000
Rémunération à base d'actions	21 000	54 000
Intérêts sur les débetures convertibles et les actions privilégiées	441 000	569 000
Fluctuations du taux de change sur les débetures convertibles et les actions privilégiées	(740 000)	1 016 000
Variation attribuable au redressement du taux d'imposition	-	439 000
Crédits d'impôt à la recherche et développement	(95 000)	(340 000)
Amortissement des frais de financement	(89 000)	(109 000)
Portion non imposable du gain en capital	(1 311 000)	-
Dépenses non déductibles et autres éléments	(16 000)	(22 000)
Impôts sur les bénéfices	-	-

Les actifs et les passifs d'impôts futurs proviennent des écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments suivants :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs		
Pertes autres qu'en capital	6 828 000	6 617 000
Frais de recherche et développement	10 663 000	9 762 000
	17 491 000	16 379 000
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles	86 000	404 000
Autres actifs	287 000	124 000
	373 000	528 000
	17 118 000	15 851 000
Provision pour moins-value	(17 118 000)	(15 851 000)
Actifs d'impôts futurs nets	-	-

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2009 et 2008

5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

L'actif d'impôts futurs provenant des pertes d'exploitation n'est pas inscrit aux états financiers. Ces pertes et écarts temporaires déductibles susceptibles de réduire les impôts sur les bénéfices des exercices futurs s'établissent comme suit :

	<u>Fédéral</u>	<u>Provincial</u>
	\$	\$
Montant des pertes fiscales à reporter jusqu'en :		
2026	3 941 000	2 650 000
2027	5 898 000	4 058 000
2028	7 484 000	6 476 000
2029	5 050 000	8 442 000
	<u>22 373 000</u>	<u>21 626 000</u>
Frais de recherche et développement admissibles à reporter sur une période indéterminée	29 906 000	41 151 000
Montant des écarts temporaires à reporter sur une période indéterminée	1 205 000	1 205 000
	<u>53 484 000</u>	<u>63 982 000</u>

De plus, la Société dispose de crédits d'impôt à l'investissement d'un montant d'environ 104 000 \$ disponibles jusqu'en 2021, 728 000 \$ jusqu'en 2023, 952 000 \$ jusqu'en 2024, 1 095 000 \$ jusqu'en 2025, 1 110 000 \$ jusqu'en 2026, 978 000 \$ jusqu'en 2027, 1 088 000 \$ jusqu'en 2028 et 970 000 \$ jusqu'en 2029.

6 - PLACEMENTS À COURT TERME

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Papier commercial, portant intérêt à 1,58 % annuellement, échu en juin 2009	-	3 001 033
Certificat de placement garanti, portant intérêt à 0,37 % annuellement, fourni à titre de garantie du prêt à demande, échéant en janvier 2010	<u>95 196</u>	-
	<u>95 196</u>	<u>3 001 033</u>

7 - DÉBITEURS

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	2 060 117	2 301 982
Taxes à la consommation	113 942	45 227
Comptes clients	65 862	-
	<u>2 239 921</u>	<u>2 347 209</u>

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2009 et 2008

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Équipement informatique	704 043	475 474	228 569
Mobilier et équipement	1 012 865	621 848	391 017
Améliorations locatives	1 493 599	1 491 798	1 801
	<u>3 210 507</u>	<u>2 589 120</u>	<u>621 387</u>
	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Équipement informatique	1 674 547	1 155 877	518 670
Mobilier et équipement	2 235 790	1 296 902	938 888
Améliorations locatives	1 491 798	994 065	497 733
	<u>5 402 135</u>	<u>3 446 844</u>	<u>1 955 291</u>

Durant l'exercice 2009, dans le cadre de la transaction portant sur la coentreprise, la Société a transféré 707 654 \$ de ses immobilisations corporelles vers Neurostream (voir note 4). Aussi, durant le dernier trimestre 2009, la Société a restructuré sa division Biotronix, ce qui s'est traduit par la vente d'équipements ayant une valeur comptable nette de 162 256 \$ et une dépréciation de ses immobilisations corporelles pour un montant de 135 738 \$ (voir note 14).

9 - ACTIFS INCORPORELS

	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Brevets	5 666 350	210 144	5 456 206
Technologie acquise	-	-	-
	<u>5 666 350</u>	<u>210 144</u>	<u>5 456 206</u>
	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Brevets	1 430 203	135 367	1 294 836
Technologie acquise	7 149 621	-	7 149 621
	<u>8 579 824</u>	<u>135 367</u>	<u>8 444 457</u>

En 2009, la Société a acquis pour 295 527 \$ (143 010 \$ en 2008) en brevets et inscrit une dépréciation de 0 \$ (83 106 \$ en 2008). Aussi, durant le dernier trimestre 2009, à la suite de la restructuration de sa division Biotronix, la Société a comptabilisé une dépréciation de ses brevets pour un montant de 326 241 \$ (voir note 14).

Durant le deuxième trimestre 2008, la direction a décidé d'abandonner les projets en cours de développement en lien avec les ententes de licences commerciales. Par conséquent, la direction a comptabilisé une dévaluation de 1 261 338 \$ pour la totalité de la valeur capitalisée des ententes de licences commerciales. Cet actif incorporel se rattache à des projets secondaires de la division Neurobionix et la dévaluation est présentée à même les frais de recherche et développement.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2009 et 2008

10 - FACILITÉS DE CRÉDIT

Au cours du troisième trimestre 2008, la Société a obtenu des facilités de crédit totalisant 1 615 000 \$ auprès d'une banque canadienne. Les facilités de crédit se composaient : i) d'un prêt à demande de 765 000 \$, garanti par les crédits d'impôt à l'investissement à recevoir de 2007, et ii) d'un prêt à demande de 850 000 \$, garanti par les crédits d'impôt à l'investissement à recevoir de 2008. Les facilités de crédit étaient garanties par une hypothèque de premier rang de 1 665 000 \$ sur l'universalité des biens de la Société à l'exception de la propriété intellectuelle, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,5 % (3,75 %; 5,0 % en 2008), échéant à la réception des crédits d'impôt à l'investissement à recevoir. En janvier 2009, le prêt à demande de 765 000 \$ a été remboursé avec l'encaissement des crédits d'impôt à l'investissement de 2007. En février 2009, les facilités de crédit et la garantie associée ont été annulées à la demande de la direction.

Au cours du deuxième trimestre 2009, la Société a obtenu des facilités de crédit pour un prêt à demande totalisant 950 000 \$ auprès d'une banque canadienne. Le prêt à demande est garanti par : i) les crédits d'impôt à l'investissement à recevoir de 2008; ii) une hypothèque de premier rang de 1 000 000 \$ sur l'universalité des biens de la Société à l'exception de la propriété intellectuelle; et iii) un certificat de garantie émis par Investissement Québec jusqu'à concurrence de 80 % du prêt à demande.

Selon les exigences de la convention de crédit, la Société a investi 10 % du prêt à demande dans un certificat de placement garanti, échéant en janvier 2010. Le prêt à demande porte intérêt au taux préférentiel majoré de 2,5 % (4,75 %) et arrivera à échéance à l'encaissement desdits crédits d'impôt à l'investissement à recevoir. En janvier 2010, ce certificat de placement garanti a été réinvesti et arrivera à échéance le 11 mars 2010.

Selon les conditions de cette convention de crédit, la Société est soumise à certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers. La Société ne les respectait pas en totalité au 31 décembre 2009, mais a obtenu une dérogation de la part de son institution financière.

11 - DÉBENTURES CONVERTIBLES

Le tableau suivant montre les variations survenues au cours des exercices :

	Composante passif \$	Composante capitaux propres \$
Solde au 31 décembre 2007 (a)	11 721 505	1 551 780
Intérêts théoriques	2 709 313	-
Intérêts versés	(1 306 194)	-
Perte sur taux de change	3 288 836	-
Solde au 31 décembre 2008	<u>16 413 460</u>	<u>1 551 780</u>
Intérêts théoriques	1 334 805	-
Intérêts versés	(603 133)	-
Gain sur taux de change	(1 397 580)	-
Conversion en actions privilégiées (b)	<u>(15 747 552)</u>	<u>(1 551 780)</u>
Solde au 31 décembre 2009	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>

(a) Débentures émises pour une valeur nominale totale de 18 354 000 \$, non garanties, portant intérêt au taux de 7 % (taux effectif de 17,12 %), échéant le 22 mars 2010. Les composantes passif et capitaux propres représentaient initialement 15 084 379 \$. La tranche restante de 3 269 621 \$ représente la juste valeur des bons de souscription attribués, constatée à titre de surplus d'apport. La Société a payé 1 590 411 \$ en frais de financement, qui ont été comptabilisés en réduction de la composante passif. Les débentures sont convertibles en actions ordinaires de la Société au gré du détenteur en tout ou en partie et à tout moment. Le prix de conversion est fixé à 1,35 \$.

Tous les remboursements du principal doivent se faire en dollars américains au taux fixe de 1,2104 \$ CAN pour chaque 1,00 \$ US, ce qui représente 15 163 582 \$ US.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2009 et 2008

11 - DÉBENTURES CONVERTIBLES (suite)

- (b) En date du 17 juin 2009, à la suite de la conversion des débentures convertibles en actions privilégiées, la Société a enregistré un gain de 8 278 369 \$. Ce gain résulte de la différence entre la valeur comptable de la composante passif des actions privilégiées et des débentures convertibles au moment de la conversion. De plus, un ajustement de 979 037 \$ a été constaté à titre d'augmentation du déficit, en raison de la différence entre la valeur comptable de la composante capitaux propres des actions privilégiées et des débentures convertibles.

Pour l'année 2009, les fluctuations du taux de change US/CAN ont généré un gain non monétaire de 1 397 580 \$ sur la composante passif des débentures convertibles. Au 17 juin 2009, le gain cumulatif sur taux de change lié à la composante passif des débentures convertibles était de 1 277 672 \$.

La composante passif des débentures convertibles correspond à la valeur actualisée, à la date d'émission, des paiements en espèces d'intérêt et de capital exigibles selon les modalités des débentures convertibles, actualisés au taux d'intérêt qui s'appliquerait à un titre d'emprunt, sans option de conversion, comportant une échéance et des risques comparables. La composante capitaux propres représente la valeur attribuée à la différence entre le montant émis et la composante passif.

12 - CAPITAL-ACTIONS

En date du 17 juin 2009, par voie de plan d'arrangement, la Société a modifié son capital-actions par la création de deux catégories d'actions privilégiées.

Autorisé

Nombre illimité d'actions, sans valeur nominale et donnant droit à des dividendes de rang égal à toutes autres catégories d'actions :

Actions ordinaires, avec droit de vote et participantes, subordonnées aux actions privilégiées.

Actions privilégiées de catégorie A, sans droit de vote

Liquidation ou dissolution :	Les porteurs auront le droit de recevoir, en priorité sur toutes les autres catégories d'actions, une somme équivalant au montant de rachat initial, soit le montant total du capital en dollars canadiens des débentures convertibles de la Société portant intérêt au taux de 7 % immédiatement avant l'émission des actions privilégiées de catégorie A.
Rachat :	Rachetables au gré de la Société en tout ou en partie et à tout moment, pour un montant par action de 0,66 \$ US plus les dividendes déclarés et non payés.
Rachat obligatoire :	Sur réception de tout paiement réalisé en dehors du cours normal des affaires, la Société sera tenue de racheter les actions privilégiées de catégorie A à un montant égal à 80 % du montant reçu. Cependant, la première tranche de 2 000 000 \$ CAN de ce montant est exclue de cette obligation. Toutes les autres conditions de la clause de rachat s'appliqueront avec les modifications qui s'imposent.
Conversion :	Convertibles à tout moment, au gré du détenteur, en un nombre d'actions ordinaires obtenu en divisant le montant de rachat initial, additionné de la totalité des dividendes déclarés et non payés, par un prix de conversion de 0,80 \$ CAN par action.

Actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote et émissibles en séries, et dont la désignation, les droits, privilèges, restrictions, le prix et les conditions qui leur sont attachés font l'objet d'une résolution du conseil d'administration.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2009 et 2008

12 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

Actions ordinaires émises et payées

Le tableau suivant montre les variations touchant les actions ordinaires de la Société au cours des périodes :

(Compte tenu de la consolidation des actions ordinaires de la Société en date du 18 juin 2009)

	Nombre	Montant \$
Solde au 31 décembre 2007	9 589 249	39 676 206
Émission d'actions liée aux intérêts dus sur les débetures convertibles	2 719 644	1 306 194
Solde au 31 décembre 2008	12 308 893	40 982 400
Émission d'actions liée aux intérêts dus sur les débetures convertibles	1 343 281	603 133
Conversion des actions privilégiées de catégorie A	1 877 139	806 019
Solde au 31 décembre 2009	15 529 313	42 391 552

Actions privilégiées de catégorie A émises et payées

Le tableau suivant montre les variations touchant les actions privilégiées de catégorie A de la Société au cours des périodes :

(Compte tenu de la consolidation des actions ordinaires de la Société en date du 18 juin 2009)

	Nombre	Composante passif \$	Composante capitaux propres \$
Solde au 31 décembre 2008	-	-	-
Conversion des débetures convertibles en actions privilégiées	22 942 500	7 469 183	2 530 817
Coûts de transaction	-	(195 707)	-
Intérêts théoriques	-	696 806	-
Gain sur taux de change	-	(996 920)	-
Conversion en actions ordinaires	(1 877 139)	(598 949)	(207 070)
Solde au 31 décembre 2009	21 065 361	6 374 413	2 323 747

La composante capitaux propres des actions privilégiées de catégorie A a été estimée, à la date d'émission, au moyen du modèle d'évaluation Black et Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes : volatilité prévue de 60 %, taux d'intérêt sans risque de 2,65 %, aucun dividende prévu et durée prévue de 5 ans. La composante passif représente la valeur attribuée à la différence entre la juste valeur des actions privilégiées de catégorie A et celle de la composante capitaux propres. Les intérêts débiteurs seront comptabilisés dans les résultats d'exploitation au moyen d'un taux effectif de 18,52 %, déterminé au meilleur de la connaissance de la direction.

Tous les remboursements du montant de rachat doivent se faire en dollars américains au taux fixe de 1,2104 \$ CAN pour chaque 1,00 \$ US. Durant l'année 2009, 1 877 139 actions privilégiées de catégorie A pour un montant de rachat de 1 240 673 \$ US ont été converties en actions ordinaires. Au 31 décembre 2009, le montant de rachat des actions privilégiées de catégorie A était de 13 922 909 \$ US ou 14 632 977 \$ CAN.

Bons de souscription

Dans le cadre de ses opérations de financement, la Société a émis à des investisseurs des bons de souscription leur donnant droit d'acquérir des actions à un prix prédéterminé. Chaque bon de souscription émis permet l'achat d'une action ordinaire de la Société.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2009 et 2008

12 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

Au moment de l'émission, la juste valeur des bons émis dans le cadre du financement est constatée en réduction du capital-actions lorsque des actions sont émises ou est constatée en réduction de la dette. La contrepartie est constatée au bilan à titre de surplus d'apport.

Aucun changement n'est intervenu concernant les bons de souscription en circulation durant les exercices 2009 et 2008.

Au 31 décembre 2009, les bons de souscription suivants étaient en circulation :

(Compte tenu de la consolidation des actions ordinaires de la Société en date du 18 juin 2009)

Fourchette des prix d'exercice	Nombre de bons de souscription en circulation	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré
			\$
4,50 \$ à 6,17 \$	1 889 525	0,21	4,50
11,66 \$ à 16,00 \$	706 969	0,25	16,00
4,50 \$ à 16,00 \$	2 596 494	0,22	7,63

13 - RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Société a établi un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel le conseil d'administration peut attribuer des options d'achat d'actions à des administrateurs, des dirigeants, des employés-clés et des consultants dont les services sont retenus par la Société. Le conseil d'administration détermine, à sa discrétion, les conditions d'exercice, s'il y a lieu, l'échéance des options et le nombre d'options à attribuer. Le prix d'exercice des options d'achat d'actions est fondé sur la valeur marchande des actions ordinaires de la Société à la clôture des marchés lors de la séance qui précède immédiatement la date de leur attribution.

En 2009, la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées est estimée à la date de l'attribution au moyen du modèle d'évaluation Black et Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes : volatilité prévue de 60 % (même qu'en 2008), taux d'intérêt sans risque de 1,71 % (3,71 % en 2008), aucun dividende prévu et durée prévue de 4 ans (6 ans en 2008). La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions attribuées en 2009 est de 0,12 \$ (0,70 \$ en 2008).

La situation du régime d'options d'achat d'actions de la Société à la fin des exercices ainsi que la variation au cours des exercices sont résumées dans le tableau suivant (compte tenu de la consolidation des actions ordinaires de la Société en date du 18 juin 2009) :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$
En circulation au 31 décembre 2007	630 800	5,10
Attribuées	206 500	1,20
Annulées	(150 000)	4,60
En circulation au 31 décembre 2008	687 300	4,04
Attribuées	50 000	0,25
Échues	(153 250)	3,52
En circulation au 31 décembre 2009	584 050	3,85
Pouvant être exercées au 31 décembre 2009	(432 239 à 5,50 \$ en 2008)	3,92

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2009 et 2008

13 - RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

En 2009, la Société a ajouté 203 118 \$ (173 961 \$ en 2008) au surplus d'apport, pour lesquels une charge de 134 398 \$ (0 \$ en 2008) a été comptabilisée à titre de coûts de transaction en réduction du gain sur le transfert des actifs et des passifs et 68 720 \$ (173 961 \$ en 2008) à titre de rémunération à base d'actions.

Au 31 décembre 2009, les options d'achat d'actions suivantes étaient en circulation :

(Compte tenu de la consolidation des actions ordinaires de la Société en date du 18 juin 2009)

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré
			\$
0,25 \$ à 0,36 \$	50 000	4,21	0,25
0,37 \$ à 0,54 \$	6 500	8,83	0,40
0,81 \$ à 1,18 \$	15 000	8,50	0,95
1,19 \$ à 1,73 \$	285 500	8,08	1,44
2,53 \$ à 3,68 \$	80 000	7,33	3,20
3,69 \$ à 5,36 \$	46 800	2,73	5,30
5,37 \$ à 7,80 \$	10 000	1,88	6,30
7,81 \$ à 11,35 \$	1 000	3,33	8,30
11,36 \$ à 16,50 \$	89 250	3,41	13,83
<u>0,25 \$ à 16,50 \$</u>	<u>584 050</u>	<u>6,41</u>	<u>3,85</u>

Au 31 décembre 2009, les options d'achat d'actions suivantes pouvaient être exercées :

(Compte tenu de la consolidation des actions ordinaires de la Société en date du 18 juin 2009)

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$
0,25 \$ à 0,36 \$	50 000	0,25
0,37 \$ à 0,54 \$	3 453	0,40
0,81 \$ à 1,18 \$	9 375	0,95
1,19 \$ à 1,73 \$	280 781	1,44
2,53 \$ à 3,68 \$	80 000	3,20
3,69 \$ à 5,36 \$	46 800	5,30
5,37 \$ à 7,80 \$	10 000	6,30
7,81 \$ à 11,35 \$	1 000	8,30
11,36 \$ à 16,50 \$	89 250	13,83
<u>0,25 \$ à 16,50 \$</u>	<u>570 659</u>	<u>3,92</u>

L'attribution des droits peut se faire par étape comme suit : a) au cours d'une période de 36 mois, à raison d'au plus un tiers des options étant acquises au cours de 12 mois, b) 25 % à la signature et le solde sur trois ans à raison d'un tiers par année, c) 20 % à la signature et le solde sur trois ans à un taux de 30 %, 25 % et 25 % respectivement par année.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2009 et 2008

14 - RESTRUCTURATION

Au cours du dernier trimestre 2009, la Société a conclu une nouvelle entente de licence visant à remplacer les précédentes ententes de licences et de collaboration avec notre partenaire Ossur, et vendu certains actifs Biotronix pour une contrepartie totale de 525 200 \$ (500 000 \$ US). À la suite de la conclusion du projet de Power Knee de deuxième génération et la décision de Ossur de ne plus entreprendre d'autre projet de développement avec Victhom aux termes de l'entente de collaboration, ces transactions ont permis à la Société de procéder à la restructuration de la division Biotronix et au transfert des activités de soutien et de développement de produit à Ossur afin de faciliter le succès de la commercialisation du Power Knee de deuxième génération.

Avec la restructuration des activités de sa division Biotronix, la Société a comptabilisé des frais de restructuration de 245 274 \$, qui sont résumés dans le tableau qui suit :

	Vente d'immobilisations	Dépréciation et frais	Total
	\$	\$	\$
Produit brut de la vente des immobilisations	(525 200)	-	(525 200)
Immobilisations	162 256	135 738	297 994
Actifs incorporels	-	326 241	326 241
Frais payés d'avance	-	5 127	5 127
Réduction de personnel	-	111 301	111 301
Honoraires professionnels	21 455	8 356	29 811
	<u>(341 489)</u>	<u>586 763</u>	<u>245 274</u>

La Société s'attend à ce que la restructuration soit finalisée à la fin du deuxième trimestre 2010, et elle n'anticipe pas de frais additionnels à l'égard de cette restructuration.

15 - TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Durant le troisième trimestre 2009, la Société a comptabilisé 5 000 \$ (0 \$ en 2008) à titre d'honoraires professionnels auprès d'une entité contrôlée par un administrateur. Ces opérations sont comptabilisées à leur valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties. Aux 31 décembre 2009 et 2008, aucun montant n'était dû aux entités apparentées.

16 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	2009	2008
	\$	\$
Renseignements complémentaires sur les flux de trésorerie :		
Intérêts payés	28 667	24 456
Activités de financement non monétaires :		
Émission d'actions privilégiées à la suite du plan d'arrangement	10 000 000	-
Coûts de transaction liés à l'émission d'actions privilégiées	(162 108)	-
Rémunération à base d'actions liée :		
au transfert des actifs et des passifs	(100 799)	-
à l'émission d'actions privilégiées	(33 599)	-
Émission d'actions ordinaires liée :		
aux intérêts dus sur les débetures convertibles	603 133	1 306 194
à la conversion des actions privilégiées	806 019	-
Impact non monétaire de la transaction portant sur la coentreprise :		
Variations d'éléments du fonds de roulement	97 963	-
Apports en capital à recevoir	(3 666 667)	-
Immobilisations corporelles	(381 888)	-
Actifs incorporels	(2 882 760)	-

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2009 et 2008

17 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	2009	2008
	\$	\$
Frais de recherche et développement (1)	8 154 501	9 629 647
Amortissement des immobilisations corporelles	802 587	730 624
Amortissement des actifs incorporels	74 777	62 767
Rémunération à base d'actions	68 720	173 961
Frais financiers		
Intérêts sur le prêt à demande et les débetures convertibles	1 358 924	2 720 904
Intérêts sur les actions privilégiées	696 807	-
	2 055 731	2 720 904
Intérêts créditeurs sur les actifs détenus à des fins de transaction	(29 570)	(286 228)
Perte sur taux de change liée à l'exploitation	(11 626)	32 540
Perte (gain) sur taux de change lié(e) à la composante passif des débetures convertibles	(1 397 580)	3 288 836
Gain sur taux de change lié à la composante passif des actions privilégiées	(996 920)	-
Autres frais financiers	46 760	35 833
	(333 205)	5 791 885

(1) Les frais de recherche et développement sont présentés après déduction de la rémunération à base d'actions, de l'amortissement des immobilisations corporelles et de l'amortissement des actifs incorporels.

18 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Politiques de gestion des risques

La Société, par le biais de ses actifs et de ses passifs financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques aux dates des bilans. Les actifs et passifs financiers de la Société se composent de trésorerie et équivalents de trésorerie, de placements à court terme, de débiteurs, d'un apport en capital à recevoir, d'un prêt à demande, de créditeurs et de charges à payer, de débetures convertibles et d'actions privilégiées.

Juste valeur

Aux 31 décembre 2009 et 2008, la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des débiteurs, de l'apport en capital à recevoir, des créditeurs et des charges à payer se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur des débetures convertibles et des actions privilégiées se rapproche de leur valeur comptable.

Risque de crédit

Les actifs financiers qui exposent potentiellement la Société à un risque de crédit consistent en trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme, comptes clients et apport en capital à recevoir. Au 31 décembre 2009, la Société dispose de 1 110 212 \$ (221 495 \$ en 2008) en trésorerie auprès d'une institution financière reconnue et de 0 \$ (896 684 \$ en 2008) en titres du marché monétaire. La direction considère le risque de crédit de la Société comme étant faible.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse pas faire face à ses obligations financières au moment requis ou ne puisse le faire qu'à un coût excessif. La Société finance sa croissance en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation, l'utilisation de ses facilités de crédit et l'émission d'actions. L'un des principaux objectifs de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant activement les actifs, les passifs et les flux de trésorerie.



Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2009 et 2008

18 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La Société est exposée au risque de liquidité étant donné que ses actions privilégiées de catégorie A sont rachetables. La direction considère le risque de liquidité de la Société comme étant faible, puisque ses obligations financières seront respectées avec les paiements reçus en dehors du cours normal des affaires (voir note 12).

Risque de change

La Société est exposée au risque de change, ses revenus et ses dépenses étant libellés en devise américaine. La Société n'effectue pas de couverture de change, puisque les revenus en devise américaine sont utilisés pour payer les achats effectués dans cette même devise. La direction considère que le risque de change est faible.

Au 31 décembre 2009, la Société avait des éléments d'actif et de passif libellés en devises étrangères comprenant la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 761 083 \$ (123 534 \$ en 2008), des débiteurs de 65 898 \$ (0 \$ en 2008), et des créditeurs de 301 045 \$ (537 027 \$ en 2008).

La Société est exposée au risque de change sur le remboursement du principal des actions privilégiées, qui doit se faire au taux fixe de 1,2104 \$ CAN pour chaque 1,00 \$ US (voir note 12). Une fluctuation du taux de change de 5 % générera un gain ou une (perte) de 696 145 \$.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur le prêt à demande. La direction considère que les fluctuations des taux d'intérêt n'auront pas d'impact significatif.

Sommaire des actifs et des passifs financiers par catégorie

		2009	2008
		\$	\$
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Détenus à des fins de transaction	1 110 212	1 118 179
Placements à court terme	Détenus à des fins de transaction	95 196	3 001 033
Débiteurs	Prêts et débiteurs	65 862	-
Apport en capital à recevoir	Prêts et débiteurs	1 222 222	-
Passif à court terme			
Prêt à demande	Autres passifs financiers	950 000	750 000
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	1 500 038	2 110 708
Passif à long terme			
Débetures convertibles	Autres passifs financiers	-	16 413 460
Actions privilégiées	Autres passifs financiers	6 374 413	-

19 - POLITIQUE FINANCIÈRE LIÉE À LA STRUCTURE DU CAPITAL

La Société gère le capital dans le but : 1) de préserver la capacité de la Société de poursuivre le développement de ses dispositifs médicaux; 2) d'investir des liquidités afin d'obtenir un revenu en intérêts maximum; et 3) de maintenir une structure de capital souple qui optimise le coût du capital en fonction d'un risque acceptable.

Aux fins de la gestion du capital, la définition de capital inclut les capitaux propres, la dette à long terme, les actions privilégiées, les crédits d'impôt à recevoir, la trésorerie et les placements à court terme, soit 4 284 605 \$ en 2009 et 10 982 752 \$ en 2008. La Société gère la structure du capital en surveillant chaque semaine l'utilisation qu'elle fait de ses liquidités et les engagements à court terme qu'elle a à l'égard de ses obligations financières.

Afin de maximiser les efforts de développement continu qu'elle déploie, la Société ne déclare pas de dividendes.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2009 et 2008

19 - POLITIQUE FINANCIÈRE LIÉE À LA STRUCTURE DU CAPITAL (suite)

La politique d'investissement de la Société est d'investir ses liquidités dans des titres négociables de premier ordre comportant des échéances diverses, choisis en fonction du calendrier prévu des dépenses nécessaires à la poursuite de ses activités.

Bien que la Société ne soit soumise à aucun besoin en capitaux imposé, elle est soumise à certaines clauses restrictives dans sa convention de crédit, qui sont mesurées tous les trimestres pour les états financiers non consolidés de Victhom Bionique Humaine inc. Durant l'exercice 2009, la Société ne respectait pas la totalité des clauses restrictives, à savoir : i) encaisse minimum de 1 000 000 \$, et ii) valeur nette tangible minimale de 3 000 000 \$, mais la Société a obtenu une dérogation de la part de son institution financière.

20 - INFORMATION SECTORIELLE

La Société compte deux secteurs d'exploitation isolables, tels que définis dans la note 1, qui ont été déterminés sur la base du fait que : i) le secteur Neurobionix est exploité séparément de la Société dans Neurostream, coentreprise avec Otto Bock; ii) des produits spécifiques sont développés par des équipes distinctes et visent des marchés différents; et iii) le secteur Biotronix génère la quasi-totalité des revenus de la Société.

Durant l'exercice 2009, la Société a enregistré des revenus provenant de paiements non remboursables de redevances par anticipation pour un montant de 1 393 591 \$ (2 185 618 \$ en 2008), d'activités de soutien pour un montant de 16 398 \$ (51 302 \$ en 2008), et d'autres sources pour un montant de 160 487 \$ (31 426 \$ en 2008). Les revenus proviennent en quasi-totalité d'une société européenne œuvrant dans le domaine des appareils médicaux et située en Islande.

La Société a utilisé les mêmes conventions comptables, telles que décrites dans la note 2, pour ses deux secteurs d'exploitation.

La quasi-totalité des immobilisations corporelles de la Société sont situées au Canada.

Les résultats d'exploitation pour l'exercice sont présentés dans le tableau ci-dessous :

			2009
	Biotronix	Neurobionix	Total
	\$	\$	\$
Revenus	1 570 476	-	1 570 476
Charges			
Frais de recherche et développement	1 705 645	6 705 472	8 411 117
Crédits d'impôt et subventions	(298 302)	(498 437)	(796 739)
	<u>1 407 343</u>	<u>6 207 035</u>	<u>7 614 378</u>
			2008
	Biotronix	Neurobionix	Total
	\$	\$	\$
Revenus	2 276 362	10 106	2 286 468
Charges			
Frais de recherche et développement	2 283 053	7 817 186	10 100 239
Crédits d'impôt et subventions	(398 426)	(700 356)	(1 098 782)
	<u>1 884 627</u>	<u>7 116 830</u>	<u>9 001 457</u>

CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.